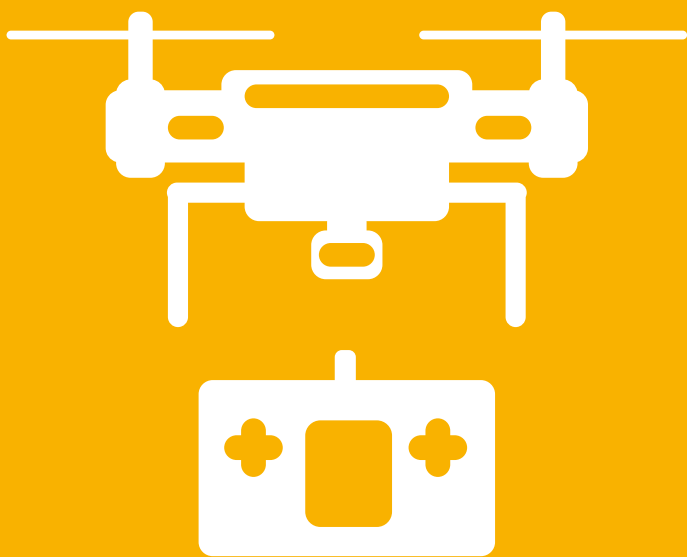


**SENSIBILISATION
AU PILOTAGE
D'UN AÉRONEF / DRONE**



SENSIBILISATION AU PILOTAGE D'UN AÉRONEF / DRONE

CONDITION D'ADMISSION

Détenir le CE2D (certificat d'études du deuxième degré), le CESI ou satisfaire au test d'admission

FINALITÉS DE LA FORMATION

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant-e, dans le cadre d'une utilisation privée d'un drone :

- D'exploiter un drone conformément à la législation en vigueur ;
- D'accéder aux connaissances techniques spécifiques lui permettant de connaître le fonctionnement et l'utilisation d'un drone ;
- De pratiquer en toute sécurité le télépilotage d'un drone.

PROGRAMME

- Réglementation (8 périodes)
- Droit à l'image et sensibilisation (4 périodes)
- Assemblage d'un drone (2 périodes)
- Pratique de vol (10 périodes)

DURÉE

24 périodes de cours (1 période représente 50 minutes de cours), à raison d'une fois par semaine

TITRE DÉLIVRÉ

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement

CONTACT

Pour plus d'infos, contactez-nous :

**INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION
SOCIALE DE HUY-WAREMME**

Quai de Compiègne, 4 - 4500 HUY

pshuy.info@provincedeliege.be

+32 (0)4 279 37 37

www.ipepshuywaremme.be

  [IPEPSHuyWaremme](#)